

FORMATION IPSC

Nous organisons deux formations IPSC prochainement.

Les conditions pour suivre cette formation sont les suivantes :

- Disposer d'un pistolet d'un calibre minimum 9 mm
- Disposer d'un équipement conforme aux règles de sécurité de l'IPSC et de la BPSA (ceinture, holster, 3 portes-chargeur, protection auditive et oculaire)
- Disposer de 4 chargeurs (13 à 15 coups) .
- Être en possession d'une licence sportif arme de poing (lts provisoire tolérer)
- 1000 cartouches
- Réussir un test d'admission préalable .

Prix de la formation 160,00 €

DATES FORMATION 1

- Vendredi 01/03 19h-23h
- Jeudi 14/03 19h-23h
- Samedi 16/03 19h-23h
- Vendredi 22/03 19h-23h
- Jeudi 28/03 19h-23h

DATES FORMATION 2

- Mardi 05/03 19h -23h
- Mardi 12/03 19h-23h
- Mardi 19/03 19h-23h
- Mardi 26/03 19h-23h
- Mardi 02/04 19H -23h

Faire votre demande par mail , nous vous convoquerons pour le test d'admission.

Les places étant très limitées les premiers inscrits seront les premiers servi.

Clôture des inscriptions le samedi 23 février. Paiement sur compte CTM : BE 58.0012.2454.5679 ou directement au secrétariat (Le paiement faisant foi)

Pour plus d'informations contacter le secrétariat .